

Des mesures rétrogrades et antisociales pour les salariés du public, du privé et les retraités

**Le 12 septembre
TOU.TE.S EN GRÈVE !**

Moins de droits pour les salariés du privé avec la loi travail XXL

C'est la poursuite des lois Macron, El Khomri et Rebsamen : en résumé, un retour au 19^e siècle :

- Licenciements facilités
- Plafonnement des indemnités prud'hommes
- Déréglementation de la durée du travail et de la rémunération
- Destruction du système solidaire de protection sociale (sécu, retraite, assurance chômage, maladie)
- Hausse de la CSG qui touchera principalement les retraités ayant une pension supérieure à 1200 €
- Hausse de la précarité (assouplissement des règles du CDD et de l'intérim, introduction du CDI de projets, donc sans indemnités de précarité)

Dans le même temps, le Gouvernement décide d'amplifier les cadeaux au patronat :

- Transformation du CICE en allègement pérenne des cotisations sociales : 20 milliards d'€/an de recettes en moins pour la protection sociale
- Baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 %
- Réduction de l'assiette de l'ISF (impôt sur la fortune) au seul patrimoine immobilier et non plus sur le capital

LE GOUVERNEMENT DEMANDE **UNE NOUVELLE FOIS AUX SALARIÉS DE SE SERRER LA CEINTURE** QUAND, DE L'AUTRE CÔTÉ, LES PATRONS SE GAVENT DE DIVIDENDES ET D'ARGENT PUBLIC !



Le secteur public a droit aussi « aux réjouissances » de Macron

Suppression de 120 000 postes dans la fonction publique (dont 70 000 dans la territoriale)

-Rémunérations : gel et fin de la hausse uniforme du point d'indice

Gel Jusqu'en 2018 au moins ! Fin du statut avec fixation par les collectivités elle-même des rémunérations des agents . Mise en place de « statuts locaux ».

-Moins 13 milliards de dépenses pour les collectivités locales

Au regard des conditions de travail dégradées en raison des suppressions de postes, une nouvelle réduction aggraverait le quotidien des agents et aurait un impact non négligeable sur le service public rendu aux populations.

-Poursuite de la réforme des collectivités territoriales

Objectifs : fondre les départements urbains dans les métropoles.

-Rétablissement du jour de carence au 1er janvier 2018

Pour rappel, en 2015, à l'Assemblée nationale, il déclarait en tant que ministre de l'Économie : « si l'on examine de près la situation des salariés du privé, on s'aperçoit que les deux tiers d'entre eux sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence ».

-Augmentation et généralisation de la CSG

Elle passe à 9,2 % (hausse de 1,7 point). Cette augmentation doit rapporter 22 milliards ! Nous proposons d'en trouver 25 milliards en taxant les transactions financières.

Les politiques d'austérité et les cadeaux sans-contreparties au patronat ne fonctionnent pas pour relancer l'économie

Des politiques sociales sont possibles. La hausse des salaires aussi.

L'argent existe, il est mal utilisé :

- Coût exorbitant du CICE : 20 milliards d'euros par an
- 200 milliards d'aides publiques et d'exonérations pour les entreprises
- 80 milliards d'évasions fiscales
- 75 milliards de profits (+32 %) en 2016 pour les entreprises du CAC 40

Pour la justice sociale et le partage des richesses

Relancer l'économie passera par un partage des richesses en privilégiant celles et ceux qui les produisent (nous, les salarié.es) et les investissements productifs, pas en les offrant à ceux qui en ont déjà plein les poches ! Relancer la consommation nécessite **une augmentation des salaires.**

La CGT appelle à une

JOURNÉE D'ACTION et de GRÈVE

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

**MANIFESTATIONS
NANTES
14H30 COMMERCE
SAINT NAZAIRE
10H MAIRIE**



Tou.te.s concerné.es, tou.te.s mobilisé.es, tou.te.s en GRÈVE

REJOIGNEZ LA CGT

udcgt44@cgt44.com ou www.lacgt44.fr